



ORGANISATION & FONCTIONNEMENT



territoire
d'énergie

DOUBS - SYDED

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES ET DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Comment sont désignés les délégués ?
Les Communautés urbaines, les communautés d'agglomération, les communautés de communes et les syndicats désignent leurs représentants (les délégués) au comité syndical.

Conformément aux statuts, le nombre de délégués est calculé suivant les critères suivants :

- Grand Besançon Métropole : proportionnel à sa population soit 14 délégués
- Pour les autres collectivités : 1 délégué par tranche de 25 000 habitants ce qui représente 40 délégués au total.

[1] GRAND BESANÇON MÉTROPOLE



Nathalie BOUVET



Patrick CORNE



Laurent CROIZIER



Didier GENDRAUD



Laura GINIOT



Eloy JARAMAGO



Laurent JEUNET



Jean-Sébastien LEUBA



Madeleine LHOMME



Jean-François MÉNESTRIER



Serge MINORET



Anthony NAPPEZ



Philippe RÉGENNASS



Pascal ROUTHIER

[2] PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION



Éric BRULEBOIS



Christophe DALONGEVILLE



Éric LAMY



Frédéric PATOIS



Alain SYLVANT



Marc TIROLE

40

EN CHIFFRES

1 délégué par tranche de 25 000 habitants
14 délégués pour Grand Besançon Métropole

TERRITOIRE D'ÉNERGIE DOUBS - SYDED

2

TERRITOIRE D'ÉNERGIE DOUBS - SYDED

Quel est le rôle du délégué ?

- Représenter leur collectivité d'appartenance ;
- Reporter auprès de leur collectivité et des communes membres, les actions du syndicat ;
- Être force de proposition et s'engager dans la stratégie et le fonctionnement du syndicat.

[3] Communauté de communes ALTITUDE 800



Claude COURVOISIER

[4] Communauté de communes DOUBS BAUMOIS



Benoît PARENT

[5] Communauté de communes des 2 VALLÉES VERTES



Claude BOURIOT

[6] Communauté de communes FRASNE-DRUGEON



Christophe ANDRÉ

[7] Communauté de communes du GRAND PONTARLIER



Patrick COMTE

[8] Communauté de communes des LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS



Gérard DÈQUE

[9] Communauté de communes LOUE LISON



Vincent CUVELIER



Pierre LIÈVREMONT

[10] Communauté de communes du PAYS DE MAÏCHE



Christophe JANIN

[11] Communauté de communes ENTRE DOUBS ET LOUE



Pierre MILLON

[12] SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ DU MONT D'OR ET DES LACS



Denis POIX-DAUDE

[13] Communauté de communes du VAL DE MORTEAU



Romain VERMOT

[14] Communauté de communes DES PORTES DU HAUT-DOUBS



Christian CUGNEY



Emmanuelle RICHARD

[15] SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ DE LA VALLÉE DU RUPT



André-Marie DEPOUTOT

[16] Communauté de communes du PLATEAU DU RUSSEY



Charlène CERUTTI

[17] Communauté de communes du PAYS DE SANCEY-BELLEHERBE



Christian BRAND

[18] Communauté de communes du VAL MARNAYSIEN



Pascal DUCRET

[19] Communauté de communes du PAYS DE VILLERSEXEL



Claude VADAM

TERRITOIRE D'ÉNERGIE DOUBS - SYDED

3

LES INSTANCES

Le comité syndical

Le **TERRITOIRE D'ÉNERGIE DOUBS - SYDED** est un syndicat mixte fermé, sans fiscalité propre, associant uniquement des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Son périmètre d'action est conforme aux territoires de ses membres. Il est composé d'un comité syndical, instance de 40 membres, d'un Président, de quatre Vice-Présidents, d'un bureau et de commissions thématiques dont tous les membres sont élus par le comité syndical.

Le Bureau & ses membres



PRÉSIDENT
Patrick CORNE
Grand Besançon
Métropole



**1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE
DE L'ÉLECTRIFICATION
RURALE**
Pascal DUCRET
Communauté de
communes du
Val Marnaysien



**2^E VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE
DES FINANCES**
Marc TIROLE
Pays de Montbéliard
Agglomération



**3^E VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE
DE L'ÉNERGIE**
Laurent PETIT
Communauté
de communes
du Grand Pontarlier



**4^E VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE DE LA SEM
ENR CITOYENNE**
Éric LAMY
Pays de Montbéliard
Agglomération

Le **PRÉSIDENT** est élu par le comité syndical. Il est l'organe exécutif du syndicat. Il est responsable du fonctionnement du syndicat et il peut donner délégation de signature aux quatre Vice-Présidents et au directeur du syndicat dans le cadre de l'exercice de ses missions.

Élu par le comité syndical, le **BUREAU** se réunit au même rythme que le comité syndical, une fois par trimestre (ou sur convocation du Président). Il étudie les dossiers préalablement à leur passage au comité syndical et prépare les compléments nécessaires, à partir des travaux réalisés par les commissions qui interviennent en cours d'année suivant les thématiques recherchées (finances, électromobilité, TICFE...). Le bureau peut également être appelé à analyser des dossiers particuliers de manière anonyme afin d'arbitrer sur des sujets spécifiques.



Gérard DÈQUE
Communauté de
communes Lacs et
Montagnes du Haut-Doubs



Laura GINIOT
Grand Besançon
Métropole



Pierre LIÈVREMONT
Communauté de
communes Loue Lison



Benoît PARENT
Communauté de
communes
Doubs Baumoises



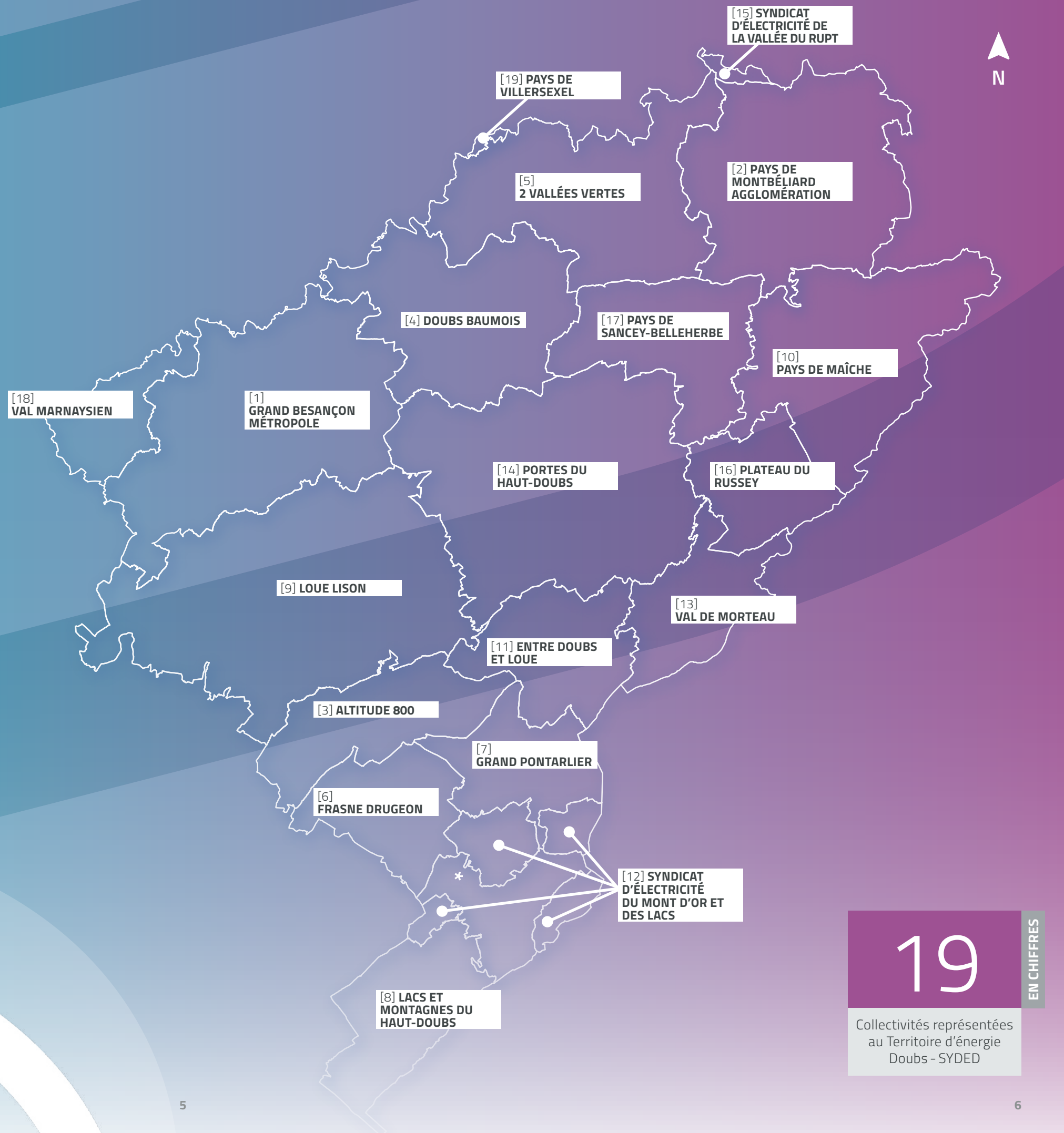
Romain VERMOT
Communauté de
communes du
Val de Morteau

LA CARTE DES COLLECTIVITÉS

Liste des collectivités représentées au Territoire d'énergie Doubs - SYDED

- [1] Grand Besançon Métropole
- [2] Pays de Montbéliard Agglomération
- [3] Altitude 800
- [4] Doubs Baumoises
- [5] 2 Vallées Vertes
- [6] Frasne Drugeon
- [7] Grand Pontarlier
- [8] Lacs et Montagnes du Haut-Doubs
- [9] Loue Lison
- [10] Pays de Maîche
- [11] Entre Doubs et Loue
- [12] Syndicat d'électricité du Mont d'Or et des Lacs
- [13] Val de Morteau
- [14] Portes du Haut-Doubs
- [15] Syndicat d'électricité de la Vallée du Rupt
- [16] Plateau du Russey
- [17] Pays de Sancey-Belleherbe
- [18] Val Marnaysien
- [19] Pays de Villersexel

[*] Le hameau de l'abbaye à Labergement-Sainte-Marie fait partie de la concession.



19

Collectivités représentées
au Territoire d'énergie
Doubs - SYDED

EN CHIFFRES

LES COMMISSIONS



La commission Énergie

Cette commission est chargée de la politique énergétique du Territoire d'énergie Doubs - SYDED. Elle propose les modalités d'utilisation de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE) dont un tiers des recettes est consacré au Fonds de Transition Énergétique du Territoire d'énergie Doubs - SYDED. Ce fonds est réservé aux communes de moins de 2 000 habitants.

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

Laurent PETIT
Troisième Vice-Président du Territoire d'énergie Doubs - SYDED

MEMBRES

Claude BOURIOT
Nathalie BOUVET
André-Marie DEPOUTOT
Didier GENDRAUD
Eloy JARAMAGO

Laurent JEUNET
Jean-Sébastien LEUBA
Anthony NAPPEZ
Benoît PARENT
Denis POIX-DAUDE

La commission Électrification rurale

Cette commission a pour objet d'organiser la programmation des travaux du Territoire d'énergie Doubs - SYDED ainsi que la répartition des crédits du FACÉ par nature d'opération. Elle pourra également proposer des taux d'aides différenciés suivant la nature des travaux et la classification des communes (urbaines ou rurales).

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

Pascal DUCRET
Premier Vice-Président du Territoire d'énergie Doubs - SYDED

MEMBRES

Christian CUGNEY
Christophe DALONGEVILLE
Charles HAYECK
Christophe JANIN

Pierre LIÈVREMONT
Pierre MILLON
Marc TIROLE

La commission Appel d'offres

Cette commission est chargée de l'analyse et des décisions concernant les procédures d'appels d'offres formalisées : analyse de la valeur technique des offres, analyse des prix, classement des candidats et choix des titulaires des marchés du Territoire d'énergie Doubs - SYDED.

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

Pascal DUCRET
Premier Vice-Président du Territoire d'énergie Doubs - SYDED

TITULAIRES

Christian CUGNEY
Éric LAMY
Madeleine LHOMME

Serge MINORET
Pascal ROUTHIER

COMMISSION CONSULTATIVE IRVE

Cette commission est chargée de la politique de déploiement des bornes de recharge pour véhicule électrique. Les membres de la commission de programmation et d'électrification rurale sont les membres de droit.

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ÉNERGIE

Réunissant élus du comité syndical du SYDED une fois par an, cette commission permet aux collectivités représentées, une mise en cohérence de leurs politiques en matière d'énergie à l'échelle du territoire du syndicat.

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Réunissant élus du comité syndical du SYDED, associations locales de consommateurs et représentants d'associations à caractère social et professionnel, cette commission a pour objectif d'améliorer la qualité du service public de l'électricité. Elle se réunit une fois par an.

ÉQUIPE

